



10^{ème} CONGRES DE L'U.C.R. - C.G.T.

RAPPORT D'OUVERTURE

François Thiery-Cherrier



Comment ne pas évoquer, à l'ouverture de ce congrès, le 1^{er} tour des élections municipales. Nous n'avons pas choisi de mettre notre congrès entre les 2 tours, c'est la date des élections qui a été modifiée !

Le taux d'abstention est de près de 39%, soit 21 millions d'électeurs qui ne se sont pas déplacés. Ce qui fait dire à un député de l'Essonne « il y a eu grève du vote ». Voilà qui résume bien la situation.

À force d'affaires, de non-réponses aux attentes et revendications des salariés, des jeunes, des chômeurs et des retraités et, surtout de remise en cause des garanties sociales, voilà le résultat !

Le score du Front National trouve son origine dans ces causes. A vouloir copiner avec le patronat, lui faire des cadeaux, le Président de la République, qui joue les incendiaires, ne peut pas s'étonner du résultat.

Raison de plus pour travailler à la mobilisation sur les revendications. Seule la satisfaction des revendications pourra faire reculer le Front national : il faut changer de politique !

Malgré tout, l'intérêt que nous portons aux résultats de ce 1^{er} tour, ne doit pas nous faire oublier pourquoi nous sommes là : débattre et décider des orientations de l'UCR CGT pour trois ans.

C'est votre rôle, c'est notre responsabilité collective.

L'international

Camarades, au moment où s'ouvre notre 10^{ème} Congrès, de nouveaux conflits entre les peuples se font jour, certains conflits armés ne sont pas fini : l'Afghanistan, le Mali, la Syrie, et combien d'autres ?

Des bruits de bottes apparaissent aux portes de l'Europe ; je parle ici de l'Ukraine.

Les révolutions arabes connaissent des aboutissements plus ou moins heureux.

En Amérique du sud, certains pays connaissent des difficultés.

Notre pays est engagé militairement dans plusieurs conflits dans le monde, comme par exemple en République Centre-Africaine.

Les Nations Unies, l'Europe, sont en difficulté où ne veulent pas intervenir politiquement pour rechercher des solutions. Et pendant ce temps, c'est le peuple, ce sont les populations de ces pays qui en paient le prix fort.

Ces conflits trouvent leur origine dans le refus des dominants de remettre la démocratie au centre de leur action, d'avoir des politiques sociales en direction des peuples. Ils préfèrent agir pour les compagnies minières, gazières ou pétrolières.

Autres sujets de dispute, l'eau et l'alimentation. Souvenons-nous du début des conflits en Egypte pour la cherté et la rareté du pain et l'envolée des prix du blé.

Une autre situation est toujours préoccupante. Je veux par parler de la Palestine. Là encore, qui crée les difficultés ? Qui refuse l'accès au travail ? Aux soins ? A l'éducation ? Certainement pas les salariés israéliens et leurs centrales syndicales. Thierry nous donnera, j'en suis sûr, des infos suite à sa dernière rencontre avec nos amis de France Palestine Solidarité.

Le mur de Berlin est tombé mais d'autres murs sont édifiés dans le monde, en Palestine ou encore à la frontière entre le Mexique et les Etats Unis. Pourquoi ce qui était immoral hier ne le serait pas aujourd'hui ? Qu'est-ce qui peut justifier l'édification de telles enceintes, si ce n'est le refus de la différence, la peur de l'étranger ?

Ceci doit nous interroger, nous interpeller, nous faire réagir et agir.

Dans quelques semaines se dérouleront également les élections Européennes.

Soyons attentifs. La CGT n'a pas de candidat, mais elle ne peut rester indifférente à ce qui se dit, se fait.

Il y a une réalité, c'est la montée partout en Europe de l'extrême droite (Angleterre, Belgique, Pays-Bas, Autriche) ou de partis néo fascistes qui entretiennent des peurs, qui ne proposent rien en terme de programme économique ou social. Qui est l'étranger ? Regardons ce qui vient de se passer en Suisse. L'étranger mes camarades, c'est le Français salarié transfrontalier ! Le résultat du Oui, même à 51 % doit nous inquiéter. La CES, la FERPA, se sont ou vont se positionner en étant exigeant, pour une véritable Europe sociale, solidaire et fraternelle entre les peuples.

Le 1^{er} tour des élections municipales confirme cette montée. Je veux ici réaffirmer que les thèses, les actes, les hommes et les femmes du FN ou autres groupes d'extrême droite n'ont pas leur place à la CGT.

Comme l'a dit Thierry LE PAON récemment : « voter FN, c'est comme s'immoler par le feu devant pôle emploi »

Un homme en particulier aura marqué l'histoire sociale de son pays et du monde. Un homme de couleur, un homme de cœur, un homme qui paya au prix de sa liberté son engagement contre l'apartheid. C'est homme c'était Nelson Mandela.

Nous avons, vous avez été à ses côtés par vos actions en sa faveur, pour réclamer sa libération des prisons Sud-Africaines. Cet homme restera, j'en suis sûr dans notre mémoire collective, au même titre que Guy Moquet, jeune résistant français qui paya de sa vie son combat contre le nazisme et la collaboration de Vichy.

Mercredi soir, à la bourse du travail de St Etienne, nous aurons l'occasion d'honorer d'autres camarades tombés eux aussi pour cette noble cause, la liberté.

La France et la situation sociale depuis notre dernier Congrès

Certes, nous avons changé de Président de la République, de majorité présidentielle, mais pour autant, avons-nous changé de politique ?

Nous pouvons dire sans nous tromper : NON.

Si nous avons adressé avec d'autres un carton rouge à Sarkozy et à la droite, nous pouvons d'ores et déjà adresser un carton jaune à Hollande et sa majorité (PS, radicaux et verts) pour sa politique anti sociale, qui ne répond en rien aux revendications des salariés actifs ou retraités, jeunes ou moins jeunes. Pour nous, c'est l'austérité.

Il a choisi son camp, son adversaire ce n'est plus la finance. Il s'est pacsé avec le patronat et en particulier Gattaz. Ce n'est plus des fiançailles, cela sent plutôt le mariage. Ils ont, d'ailleurs publié les bans avec le pacte de responsabilité et son cadeau en dot de 50 milliards, sans aucune contrepartie en termes d'emploi ou d'avancée sociale, rien également sur le SMIC, les salaires, les retraites.

Ils demandaient aux organisations syndicales d'être les témoins au mariage. Trois se sont empressées d'accepter. La CGT, elle, ne participera ni au banquet, ni aux noces sur le dos des salariés.

À un moment où le chômage n'a jamais été aussi fort dans notre pays, est-il indispensable de donner 50 milliards au patronat, aux actionnaires ?

N'aurait-il pas été plus judicieux d'avoir une véritable politique de l'emploi, d'investissement et de relance de la demande.

À ce moment où la précarité continue d'exploser, la situation des salariés, des retraités n'a jamais été aussi fragile, 80 % des embauches sont effectuées en CDD.

Le Président veut donner des gages à la Commission européenne, mais apparemment cela ne suffit pas. La Commission européenne a décidé de mettre la France sous surveillance, et elle continue à réclamer toujours plus de contraintes budgétaires.

François Hollande et Pierre Gattaz remettent en cause notre pacte républicain qui engage les politiques publiques et les équilibres sociaux. Le Président de la République est irresponsable. La France n'est pas une entreprise, elle n'appartient pas au MEDEF.

N'a-t-il pas dit : « il faut faire la politique de l'offre et non plus celle de la demande » ?

Revenons sur les fondements du pacte de responsabilité. Le MEDEF a réussi à convaincre le Président de la République de la nécessité de restaurer les marges des entreprises pour leur permettre d'investir.

Cette fausse évidence appelle trois remarques :

- Tout d'abord, il n'est pas anormal que les marges des entreprises se resserrent en période de crise,
- Deuxièmement, il convient de regarder de près l'évolution des marges en fonction de la taille des entreprises et des secteurs. Par exemple, les marges du secteur immobilier, fortement spéculatif, se portent très bien quand celles de la construction, secteur à fort taux de main d'œuvre, sont les plus basses,
- Troisièmement, il convient de regarder comment les marges sont utilisées.

Cela n'a pas échappé au Premier Ministre qui a cru bon de préciser que les 30 milliards de cadeau d'argent public ne devaient pas aller dans la poche des actionnaires.

Depuis dix ans, le montant des dividendes versés aux actionnaires est supérieur au montant des investissements. Cela donne la mesure du poids de la finance dans l'économie réelle. Nous sommes demandeurs d'une évaluation sur la répartition des richesses créées par le travail.

Quelle part revient à la rémunération du travail et de la qualification des salariés ?

Quelle part va à l'investissement ?

Quelle part va à la rémunération des actionnaires et des marchés financiers ?

Aujourd'hui, la première menace qui pèse sur l'emploi tient à la place que l'on accorde au travail dans notre société, à sa rémunération, à sa qualité.

Cela fait maintenant presque 30 ans qu'on nous dit qu'il faut baisser le coût du travail. C'est ce qui a conduit les gouvernements successifs à prendre des mesures d'exonérations sociales et fiscales en faveur des entreprises dont le montant est de 200 milliards par an aujourd'hui.

200 milliards d'euros offerts au patronat sans qu'il n'ait jamais de comptes à rendre, c'est 10 fois le déficit annuel des régimes de retraites, c'est 30 fois le déficit annuel de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Non seulement ces cadeaux successifs n'ont pas permis d'enrayer le chômage massif, mais cela a aussi contribué à créer le déficit public.

La conditionnalité des aides aux entreprises qui en ont besoin doit être généralisée.

Les salariés et leurs représentants doivent être informés des aides publiques et disposer d'un droit de veto sur leur utilisation. Dans le cadre du pacte de responsabilité, François Hollande annonce des chiffres, 30 milliards de suppression de cotisation patronale de la branche famille et 50 milliards d'économies dans les comptes publics mais il se garde bien de définir qui va payer et comment.

Au bout du compte, ce sont les contribuables à travers l'impôt. Il n'est pas possible de faire 50 milliards d'économies sur le budget public sans entamer les capacités d'action publique.

Qui peut prétendre aujourd'hui qu'il y a trop d'infirmières, trop d'enseignants, trop de policiers, trop de magistrats dans notre pays ?

Qui peut prétendre que l'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population vont conduire à moins de dépenses de santé ?

Le service public et notre système de protection sociale sont la clé de notre vivre ensemble.

Ce sont les richesses créées dans ce pays qui doivent permettre de la financer de manière solidaire.

En transférant les cotisations patronales de financement de la branche famille vers l'impôt, le Président de la République engage un processus que nul autre gouvernement n'avait osé faire avant lui.

C'est une rupture franche avec les principes fondateurs de notre pacte social : le financement de la protection sociale par le travail et le principe d'universalité.

C'est cette même logique que le patronat poursuit dans le cadre des négociations sur l'assurance-chômage en cherchant à transférer une partie du financement de l'assurance chômage sur les chômeurs eux-mêmes et sur le budget de l'Etat.

La CGT y est totalement opposée.

Le pacte de responsabilité n'est pas un pacte pour l'emploi. C'est un pacte de régression sociale.

Le manque d'investissements industriels fait perdre l'emploi dans le secteur privé, les propositions qui sont faites dans le cadre du pacte vont détruire l'emploi public.

Les pays européens du sud ont testé la méthode avec le « succès » que l'on connaît

Face à cette situation, la CGT prend ses responsabilités.

Oui, il faut faire de l'emploi une priorité. C'est le sens des propositions CGT.

Pour relancer l'emploi, il faut de la croissance, ce qui implique de renoncer aux politiques d'austérité.

Les économistes chiffrent à 1,5 % la croissance annuelle nécessaire pour commencer à faire baisser le chômage.

Pour renouer avec la croissance, la première des choses est d'augmenter les salaires, les retraites et les pensions, et sécuriser la situation des salariés et des chômeurs pour permettre de retrouver l'espoir et la confiance en l'avenir.

Il faut relever substantiellement le niveau du SMIC et le point d'indice des fonctionnaires.

Ce ne sont pas les marges qui font l'investissement, ce sont les carnets de commandes !

Des négociations doivent s'ouvrir dans toutes les branches professionnelles pour remettre à flot les grilles salariales au-dessus du SMIC, reconnaître les qualifications à leur juste valeur et construire de vrais déroulements de carrière.

La deuxième des choses est d'engager un plan de relance industrielle sans lequel il n'y aura pas de perspective d'emploi dans notre pays.

Nos propositions sont connues.

Elles portent sur les questions de financement, de droit d'intervention des salariés pour peser sur les stratégies d'entreprises, une vraie politique de recherche et de formation des salariés.

Le développement des services publics est indispensable à la relance de l'emploi.

Le cadre européen est pertinent pour promouvoir un plan de relance des investissements industriels.

C'est le sens de la campagne de la Confédération européenne des syndicats dans laquelle la CGT est engagée.

Ce plan de relance est une réponse de progrès social face aux exigences libérales que voudrait continuer à imposer la Commission à tous les peuples d'Europe.

Dans le prolongement de la mobilisation européenne du 4 avril prochain, nous allons prendre des initiatives dans les territoires pour valoriser les propositions d'investissements industriels et mettre en avant les liens indispensables entre les services publics, la recherche, la formation, la santé et le développement de l'emploi industriel.

Plus que jamais, nous sommes aujourd'hui résolus à tout faire pour favoriser l'irruption des salariés sur le terrain social.

C'était le sens de notre appel à multiplier les formes d'actions le 6 février dernier.

C'était le sens de notre engagement pour porter un projet viable d'assurance-chômage au cœur des négociations sur la convention Unedic.

C'était également le sens de notre engagement le 8 mars et le 18 mars, ainsi que dans toutes les journées d'action professionnelles, à la Poste, aux finances, etc...

Ce sera aussi le sens de l'appel que nous lancerons le 1^{er} mai prochain et le 3 juin à Paris, pour le pouvoir d'achat et le financement de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement dans le cadre de la Sécurité Sociale. Le programme du CNR a 70 ans, il doit vivre et ne pas devenir un programme rangé dans une vitrine de musée : « chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins ». La Sécu, on s'est battu pour la conquérir, on se battra pour la conserver et l'améliorer.

Pour terminer avec ce chapitre, nous avons peu d'informations sur la participation de nos syndiqués retraités, militants à la campagne « coût du capital » décider et impulser par le CCN.

Je vous propose que l'UCR mette en place, partout où cela est possible, des journées d'étude, et en premier pour la direction qui sera élue à l'issue de nos travaux.

Un prochain Comité général pourrait y consacrer une demi-journée de travaux.

Comment ouvrir ce Congrès dans la Loire, dans cette région Rhône-Alpes, sans évoquer les combats de nos camarades pour la liberté.

« Liberté, je chéris ton nom... », écrivait Paul Eluard !

Comment ne pas parler de l'acharnement judiciaire contre nos 5 camarades de Roanne ? Le 17 décembre 2013, nous nous réjouissons de la relaxe prononcée logiquement par le TGI de Roanne. Ce jugement pouvait faire jurisprudence. Le 31 décembre, le Parquet général de Lyon a donné instruction au Procureur général de faire appel du jugement. C'est un acte provocateur à l'égard de tous les syndicalistes CGT. Les conditions de la prise de décision, les motivations réelles de la décision sont posées. Elles interrogent sur la composition du Parquet général de Lyon, la liberté de jugement, l'indépendance, le rôle du pouvoir exécutif.

Comment ne pas parler de l'acharnement de l'autorité judiciaire dans le Rhône ? Quelques jours plus tard, c'était au tour de Pierre COQUAIN, secrétaire général de l'UD du Rhône et de Michel CATELIN, responsable de l'Union Locale de Villefranche sur Saône. Cette fois, le procureur général de Villefranche sur Saône fit appel d'une décision de relaxe du tribunal de cette ville pour... « Distribution de tracts en 2010 ». « Il ne peut s'agir que d'un acte politique approuvé par le Gouvernement » a communiqué la CGT.

Comment ne pas parler des récidivistes de la violence policière ? Le 13 décembre, à Grenoble, les forces de l'ordre s'étaient rendues coupables de brutalités à l'égard des pompiers venus pacifiquement manifester à la Préfecture. Un camarade avait été conduit à l'hôpital et le secrétaire général de la CGT avait écrit au Ministre de l'intérieur pour que toute la lumière soit faite sur ces débordements. Malgré cette intervention et la demande de faire la lumière, un scénario identique s'est à nouveau produit le 30 décembre.

Comment oublier la situation vécue par nos camarades du Havre ?

Il s'agit d'un mouvement général qu'il faut stopper !

Des militants professionnels, des dirigeants d'Union Locales sont inquiétés. Plus encore que le nombre, la futilité des motifs est significative d'un recul de la tolérance et d'une tendance lourde à l'encadrement strictement règlementé, limité et contraignant de l'action syndicale et collective.

Ainsi, notre combat pour une loi d'amnistie sociale a une portée beaucoup plus large encore que la défense indispensable de nos camarades et de notre syndicalisme. Ce sont les formes de l'expression collective, de l'expression syndicale dans notre pays que nous défendons face à la volonté d'imposer un carcan juridique. C'est aussi, plus largement, les libertés individuelles et démocratiques.

Je tiens à saluer la présence parmi nous, de trois de nos Camarades de Roanne, Christelle COSTE, Didier MARCHAND, Gérard DIONOZIO, qui sont accompagnés de Serge LENOIR, Secrétaire général de l'UL de Roanne.

Au nom du Congrès mes Camarades, je vous souhaite la bienvenue. Vous êtes ici chez vous. Votre combat est celui de toute la CGT, une CGT solidaire.

Notre activité revendicative

Quelle est la situation des retraités aujourd'hui dans notre pays ? Est-elle différente des retraités d'Europe, de Grèce, d'Espagne, d'Italie, du Portugal ?

La réponse est NON. Les attaques, si elles ne sont pas frontales comme pour nos camarades de ces pays, il n'en demeure pas moins que les mesures mises en place par Sarkozy et poursuivies et amplifiées par le gouvernement Ayrault, même à dose homéopathique, donne le même résultat. Je veux parler ici de l'instauration de la taxe de 0,3 %, du gel du barème de l'impôt, de la suppression de la ½ part de la fiscalisation pour 3 enfants et plus, de la non-revalorisation des régimes complémentaires, du report de la date d'effet de la revalorisation des retraites, etc...

Les retraités disent STOP !

De plus en plus de retraités tombent dans la pauvreté, de plus en plus n'arrivent plus à boucler leurs fins de mois. Certains n'ont plus de « reste à vivre » une fois les dépenses incompressibles acquittées. De plus en plus de retraités en couple ou seul, font appel aux aides, aux associations caritatives et ce n'est pas la CGT qui le dit.

Il suffit de regarder les rapports annuels du Secours Populaire, du Secours Catholique, des Restos du Cœur ou encore de l'Union Nationale des CCAS.

Le pouvoir d'achat, le montant des retraites et des pensions, est le premier sujet de préoccupations des retraités.

Depuis plusieurs mois, l'UCR-CGT a décidé d'agir, d'informer : un 4 pages à 1 million d'exemplaires sur le pouvoir d'achat des retraités au début de l'année 2013. Cela ne s'était pas fait depuis la création de l'UCR-CGT en 1982 et le 4 pages Confédéral appelant les salariés retraités à rejoindre et à s'organiser dans la toute nouvelle organisation mise sur pied ! L'UCR.

Notre 4 pages a permis des milliers de contacts, de populariser nos propositions. Dans le même temps, des actions professionnelles se sont déroulées chez les cheminots, à la FAPT, chez nos camarades mineurs, gaziers ou électriciens, ou encore aux finances.

Il y a eu un déploiement sans précédent de nos organisations. Pas une Préfecture, pas un Député sans visite de camarades, de délégations parfois unitaires.

Lors du Comité général de fin 2013, la direction de l'UCR proposait pour 2014 une action revendicative en deux temps :

- Une carte pétition Vœux : carte qui a reçu un très bon accueil

110 000 signatures en 6 semaines, voilà un bien beau et bon résultat, n'en déplaise à certains esprits chagrins.

Combien de milliers de tracts distribués, combien de rencontres ? Les organisations de retraités CGT ont été visibles en ce début d'année. Les médias ne nous ont pas ignorés. Mais également les décideurs politiques.

- La deuxième étape est la préparation et la réussite du 3 juin à Paris

Prenant appui sur la signature de la carte pétition et la dynamique créée, nous pouvons atteindre le but que nous nous sommes assigné collectivement ! A ce jour, nous recensons 43 cars et 3 TGV spéciaux en préparation. C'est un bon début !

Je ne doute pas que vous ferez écho dans vos interventions, de la préparation.

Il ne nous faut rien lâcher. Il nous faut être tenace et convaincant sur le bien-fondé de notre décision.

Les rues de la Capitale n'appartiennent pas à « la manif pour tous » ou aux rassemblements « des bonnets rouges » ou autres groupuscules.

Nous avons des revendications. Il nous faut les exprimer.

La non-revalorisation des retraites des régimes complémentaires pour 2014 est une bonne raison également pour se mobiliser, mais aussi pour amplifier l'appel au 3 juin. La non-revalorisation des retraites complémentaires concerne 11 800 000 retraités dont 2 703 000 cadres.

A quelques jours du 1^{er} avril, nous vous avons transmis mercredi dernier un projet de motion à reprendre et à envoyer au Medef. Oui, nous exigeons ! Pour une revalorisation des pensions complémentaires et du

régime général. La loi reporte de 6 mois la date de revalorisation. Nous ne sommes pas d'accord avec cette loi qui fait des économies sur le dos des retraités.

La CGT exige une revalorisation au 1^{er} janvier, en année pleine.

Le gouvernement doit revoir sa copie.

Encore un mécontentement qui s'exprime unitairement CGT, FO, FSU, Solidaires retraités.

Les retraités ont des revendications, à nous de leur permettre de les exprimer, à nous de les organiser dans la CGT.

Nous ne devons compter que sur notre capacité et notre savoir-faire pour les mobiliser.

Créons également, par nos contacts l'élargissement unitaire. Il y a des possibilités, des convergences de vue et d'intérêt, nous ne sommes pas seuls.

Sachons créer le rapport de force et une action de masse visible, pour nous faire entendre, faire entendre nos revendications.

D'autres sujets préoccupent le monde retraité : le logement, les services publics, les transports, etc...

Je ne reprendrai pas ici l'ensemble de nos revendications, qu'elles soient interprofessionnelles, catégorielles ou professionnelles.

Mais une, me paraît revêtir une importance particulière pour nous, retraités, mais aussi pour les actifs. Je veux parler de l'accès aux soins, et de la santé plus généralement.

Depuis des années, nous attendons une loi sur l'autonomie. Nous avons participé aux groupes de travail « Bachelot », à la concertation « Delaunay ». Nous avons avancé des propositions sur les différents volets de la future loi. Personne ne pourra nous voler notre implication, ni nos propositions dans cette future loi.

Personne, ni une organisation syndicale ne peut revendiquer seule, la paternité de cette loi. Je tiens ici à dire merci à toutes et tous les militants qui se sont impliqués, parfois dans des conditions difficiles avec des contraintes calendaires pas faciles. Qu'ils ou qu'elles soient actifs ou retraités CGT, ils ont permis à la CGT d'être audible, écoutée et parfois entendue.

Le résultat final sera ce que nous sommes capables de faire encore bouger avant l'adoption de la loi en septembre prochain. Ce projet de loi ne demande qu'à être amélioré. Nous avons les fondations. A nous tous, ensemble, de construire d'édifice solide, solidaire et intergénérationnel dont les salariés actifs et retraités ont besoin aujourd'hui et demain.

La CGT a décidé de prendre « acte » dans les caisses de Sécurité Sociale consultées sur le sujet et de faire connaître au Ministère son avis argumenté.

Mercredi, le Conseil Economique Social et Environnemental rendra son avis. La CGT est, rapporteur de l'avis.

Ce projet de loi nécessitera l'engagement de toutes nos forces. Cette loi, nous l'attendons à l'UCR depuis plus de 10 ans.

Ce projet est certes incomplet, son financement ne nous convient pas. Le patronat est contre ce projet. Allons tous ensemble chercher son financement dans le cadre de la Sécurité Sociale. Portons nos argumentaires aux groupes parlementaires dans le cadre des débats au Parlement et au Sénat.

La deuxième partie de la loi concernera les établissements. Soyons exigeants en terme de qualité d'accueil, de personnel en nombre et qualifié, car la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Travaillons ensemble, actifs et retraités, professionnels et retraités, nos revendications.

Deux autres actions revendicatives se sont fait jour pendant ce mandat :

1. La question du suivi post professionnel : plusieurs organisations ont travaillé cette question, avec des succès significatifs pour les ex salariés concernés. Il nous faut poursuivre la défense individuelle et collective de celles et ceux qui sont concernés (Amiante, Ether de glycol, bitume et autres).

2. Les recalculés de la loi de 2003, autrement dit, les carrières longues. Non, nos camarades ne sont pas des tricheurs ou des voleurs. Placer ces anciens salariés au même plan que Cahuzac et consorts, c'est leur faire un affront.

De nombreuses interventions de Thierry, Bernard, des conseillers confédéraux, d'Eric, de nos camarades des Bouches du Rhône, d'Aquitaine, ou encore de la Fédération des organismes sociaux et son UFR, ont permis de réintégrer dans leurs droits, nos camarades. Il leur a fallu aller devant les tribunaux civils et de contentieux. Nos camarades ont subi des interrogatoires policiers, des enquêtes familiales. Cela suffit ! Il faut que cela s'arrête. Ils n'ont pas triché. Assez d'acharnement, assez de drames. Le Président de la République et son Premier ministre ont le pouvoir d'arrêter cet engrenage. S'ils ne le font pas immédiatement, ils sont coupables de non-assistance à personnes en danger.

Nos Camarades marseillais ne manqueront pas, j'en suis sûr d'intervenir sur ce dernier sujet. La semaine dernière, la CGT a rencontré le cabinet du 1^{er} ministre. Les choses semblent évoluer dans le bon sens. Restons mobilisés jusqu'à ce que nos Camarades soient réintégrés dans leurs droits pleins et entiers.

Notre force organisée

111 870 syndiqués, exercice clos 2012, c'est une force !

Pour atteindre notre but, nos objectifs, il nous faut une force syndicale organisée et de masse, à la hauteur des enjeux.

A la création de l'UCR-CGT, dans les années 80, nous comptions 200 000 adhérents. Aujourd'hui, l'érosion de nos forces fait que nous sommes 111 870 syndiqués.

Malgré les efforts de certaines UFR et USR, nous n'arrivons pas à stopper cet inquiétant mouvement chez les retraités alors que la CGT progresse chez les actifs.

Que pouvons-nous faire et proposer en terme d'action ? Quels sont nos leviers ? De quels moyens disposons-nous ?

Là aussi, nous ne sommes pas restés les deux pieds dans le même sabot pendant 4 ans.

Fin 2011, en collaboration avec l'espace « vie syndicale » confédéral, et suite aux décisions du 49^{ème} Congrès confédéral, nous activions une campagne de renforcement sur la cible principale : les futurs « retraitables ».

Le nom de cette campagne : « à la CGT j'y suis, j'y reste »

- Edition d'un DVD national, par région, par UD, par profession (chiffres de la population, chiffres des retraités, chiffres des « retraitables », chiffres de nos forces organisées par territoire),
- Affiches, plaquettes, bons d'adhésions,
- Réunions en région avec les secrétaires généraux des USR, des UDS, des régionaux et des représentants des professions en territoire.

Le travail, même s'il n'a pas été de la même intensité partout, a permis de bouger :

- Les différentes rencontres dans le cadre du Tour de France ont permis une relance,
- Des UFR ont mis en place de réels plans de travail.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'une activité de renforcement permanente et pérenne dans le temps.

Comme le disait Bernard Thibault : « il ne suffit pas d'être fort dans un syndicat, une branche, une profession, il faut être fort partout ! ».

Le CCN a décidé une campagne de syndicalisation. Nous devons y prendre notre part. Pas une organisation de l'UCR n'est dispensée de ce travail nécessaire. Oui, il nous faut mieux travailler la question de la continuité syndicale en lien étroit avec les syndicats d'actifs.

Est-il normal qu'un syndiqué actif soit obligé de démissionner de son syndicat et être obligé de ré-adhérer lorsqu'il part à la retraite ? Combien sont-ils dans ce cas ?

Comment pouvons-nous impulser la création de sections retraités partout où cela est possible dans les syndicats ?

Comment les fédérations professionnelles travaillent cette question et pas seulement les quatre grosses connues (Cheminots, Mines Energie, FAPT ou Métaux) ?

32 000 « retraitables » recensés dans COGICIEL. Combien au bout restent ou resteront à la CGT ? 3 sur 10 en moyenne !

Mais il y a une deuxième porte d'entrée à la CGT. C'est l'adhésion de nouveaux retraités. On peut adhérer à la CGT à 60 ans, 70 ans et plus.

Rien n'est interdit en la matière. Pour peu que l'on soit disponible pour aller à la rencontre des 16 millions de retraités salariés. Nous serons 20 millions à l'orée 2025, soit 1/3 de la population de notre pays. La CGT ne peut ignorer cet enjeu démographique.

Le 50^{ème} Congrès confédéral nous invite à avoir une politique ambitieuse de syndicalisation.

Dans les dernières semaines, nous avons travaillé espace « vie syndicale confédéral » et espace « vie syndicale de l'UCR » à un projet de syndicalisation pour la période 2014/2017 : un projet pour la durée du futur mandat, un projet pour inverser la courbe, un projet pour renforcer l'organisation dont nous avons besoin, un projet pour renforcer toute la CGT.

Il s'agit d'un projet ciblé, acté dans le temps, avec des temps d'évaluation et de correction si nécessaire, un projet qui comporte deux volets :

- La continuité syndicale
- La syndicalisation de masse.

Ce projet est un acte de direction fort, nous y consacrerons les moyens humains et financiers nécessaires.

Ce projet se fera et pourra être réalisé avec l'implication des organisations ciblées, l'implication des syndicats d'actifs et des organisations de retraités.

Nous avons retenu pour ce projet :

1. 10 UD et USR qui ont un projet confédéral de syndicalisation
- 10 UD et USR qui n'ont pas de projet confédéral

Mais dans les deux cas une population retraités importante. Cela couvre près de 5 millions de retraités. Pour ce faire, le potentiel disponible est de 42 % de nos forces syndicales.

2. 7 UFR sont ciblées pour un total de 21 000 « retraitables ». Avec ces 7 UFR, nous pouvons espérer toucher 65 % des syndiqués « retraitables ».

Ceux qui ne sont pas ciblés dans ce projet ne doivent pas se reposer sur leurs lauriers. Eux aussi doivent agir pour que les efforts des uns ne s'annulent pas par l'inaction des autres.

Demain matin, vous trouverez à vos places, la plaquette de présentation de ce projet.

Que nous dit l'enquête HARRIS-CGT de janvier 2014 ?

43 705 adhérents se sont connectés au questionnaire. 34 034 l'ont complété entièrement.

Vous êtes retraités. Pour quelles raisons êtes-vous adhérents à la CGT ? (2 réponses possibles sur les 5 proposées) : à 64 % pour défendre vos droits en tant que retraité (niveau des pensions, pouvoir d'achat, accès aux soins) ; à 61 % pour continuer à être solidaire avec les actifs, à 55 % pour conviction militante, à 11 % pour continuer à être informé, 1 % par habitude, 1 % ne se prononce pas.

Un point sur l'unité syndicale. Comme chez les actifs, cela n'est pas un long fleuve tranquille. Les orientations des uns et des autres sont différentes. Pour autant, la CGT, l'UCR-CGT ne peut se résoudre à cet état de fait.

Les salariés, les retraités s'engagent plus facilement lorsqu'il y a unité d'action. Notre organisation, depuis toujours, recherche l'unité des salariées et de leurs organisations syndicales. Bernard THIBAULT disait : « lorsque les organisations syndicales ne peuvent plus se serrer la main, c'est le patronat qui se les frotte ». Et c'est le cas en ce moment.

Pourquoi ce qui est possible au niveau national et interprofessionnel ne pourrait l'être chez les retraités ? Je veux parler ici de l'inter-UCR.

7 organisations composent l'inter-UCR : CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, UNSA et FGRFP. Sont absentes la FSU et Solidaires.

L'UCR depuis de nombreux mois demande l'ouverture de l'inter-UCR à ces deux organisations syndicales de retraités. Pourquoi ce refus ? Ne peut-on pas travailler des convergences ? Face à ce refus, l'UCR depuis plusieurs mois travaille avec ces deux organisations. Il nous faut faire un point sur l'inter-UCR, pas pour la remettre en cause, mais pour évaluer ce que nous avons pu faire bouger et ce qui bloque, pour avancer.

Depuis 2012, nous connaissons des difficultés pour aboutir à des actions revendicatives communes.

Si sur les questions relevant de la FERPA et du CNRPA, nous sommes très souvent d'accord (ICE, mandats ou autres) sur les revendications, nous ne désespérons pas que les choses puissent évoluer, et nous travaillons dans ce sens. C'est la raison pour laquelle nous allons engager des rencontres bilatérales. Ce travail est nécessaire et j'espère que les dirigeants des autres organisations syndicales sont dans le même état d'esprit.

Les questions de pouvoir d'achat, de l'autonomie, le niveau des pensions et retraites ne méritent-elles pas l'unité ?

Pourquoi ce qui était possible sous Sarkozy ne le serait plus sous la présidence Hollande ?

J'en viens maintenant à la phase préparatoire de notre Congrès et au plan de travail décidé par l'UCR et ses organisations :

- La participation de la direction de l'UCR aux Congrès d'USR et d'UFR a été active pendant tout le mandat,
- Le Tour de France des USR,
- Les forums.

« Le Tour de France des USR »

Pour mémoire, la décision de faire le tour de France de nos USR a été un axe politique fort qui s'inscrivait pleinement dans la préparation du Congrès. Cette décision a bien été accueillie par nos organisations. Elle correspondait à une attente réelle et elle aura permis d'échanger sur de nombreuses questions, à commencer par celles qui traitent de notre état d'organisation dans les territoires.

Quelques éléments chiffrés pour apprécier le travail qui a été fait : 62 rencontres ont eu lieu. Elles ont permis d'échanger avec 79 USR, soit 82,3 % de nos organisations, ce qui est considérable. Nous estimons à plus de 1 000 le nombre de militants rencontrés à cette occasion. Cela vient s'ajouter à la tenue des forums sur différentes thématiques dans les grandes régions. Nous aurons donc connu une préparation de Congrès inédite, ancrée dans les territoires, certainement plus en prise avec les attentes de nos militants que par le passé, ce qui était une préoccupation de la direction de l'UCR. Que ceux qui n'ont pas reçu notre visite se rassurent, nous viendrons dans un futur proche à votre rencontre.

Pour l'essentiel, nous avons rencontré les collectifs militants des USR, le plus souvent ce qui correspondait au contour des bureaux d'USR. Parfois, la réunion était élargie à d'autres camarades militants. Dans quelques cas, c'est la CE de l'USR qui a été réunie.

Concernant la participation des Unions Départementales que nous avons souhaité, quand les UD étaient présentes, cela a permis un échange plus large sur les enjeux de l'activité en direction des retraités et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Dans l'état des lieux, nous sommes obligés de faire le constat de difficultés dans la relation entre USR et UD, même si ce n'est pas la majorité des cas. La question du financement de l'activité retraité en est une des causes. Si l'UCR ne peut être renvoyée à un rôle de médiateur, elle peut cependant par son intervention, aider à créer du lien, voir à dépasser les difficultés quand elles existent. C'est en tout cas, un élément de réflexion à prendre en compte pour la prochaine mandature, au moment d'envisager nos coopérations avec les territoires.

Concernant l'état de nos forces organisées, le renforcement et la continuité de la vie syndicale : la trame de questionnement pour les rencontres aura permis d'évoquer systématiquement ces questions qui sont autant d'enjeux. C'étaient d'autant plus judicieux que le fait d'en discuter dans nos réunions n'est pas acquis à l'avance ! Bizarrement, la simple idée que le renforcement de la CGT est constitutif du rapport de forces n'apparaît pas spontanément, un peu comme s'il suffisait de parler plus fort et d'affirmer notre identité de classe, pour faire vivre notre syndicalisme et se faire entendre... Le Congrès va certainement nous y aider, ainsi que la campagne de syndicalisation envisagée.

Concernant la syndicalisation de forces nouvelles, il y a de vraies difficultés à l'appréhender. Comment on s'y prend ? Comment on s'organise ? Où et comment poser la question ? Cependant, les militants sont acquis à l'idée qu'il est possible de gagner à la syndicalisation si on se situe dans un lien de proximité et si on porte une activité revendicative appréciée comme étant « utile ».

En corollaire, cela pose de façon importante, la question de l'utilité du syndicalisme retraité. Plus précisément, la question de la place et du rôle des syndiqués retraités dans la CGT, sa reconnaissance par la confédération, vient en débat partout. Cela suscite de nombreuses interrogations, parfois de l'incompréhension.

En l'état des échanges et des constats, il apparaît évident que la question du syndicalisme retraité liée à l'état de nos forces organisées, doivent continuer à faire l'objet de débats.

Même si cela reste parfois difficile à mettre en œuvre, les camarades ont moins de difficultés à appréhender la question de la continuité de la vie syndicale. Si elle reste à organiser dans de très nombreux endroits, on peut cependant constater qu'il y a des initiatives de prises pour avancer. Ainsi, des rencontres avec les syndicats d'actifs s'organisent.

Des CE d'UL, d'UD, ont cette question à leur ordre du jour. Cela ressemble à un début de prise en compte de la continuité, par toute la CGT. Il y a besoin sur ces questions, de poursuivre le débat et de concrétiser nos échanges par des plans de travail à la fois ambitieux et réalistes. Ne faut-il pas créer les conditions d'avoir une ou un responsable à la vie syndicale formé(e) dans chaque USR ?

Dans le prolongement, la question de nos modes d'organisation vient évidemment en débat.

Parmi les questions qui sont venues en débat dans le « tour de France des USR » et qui touchent à l'organisation, il convient de faire mention de la politique de cadres et des difficultés dans le renouvellement de nos responsables dans les USR. Quelle réflexion et quels axes de travail peut-on avoir à l'avenir sur cette question ? La question du financement des USR évoquée brièvement ci-dessus, fait débat et mérite certainement d'être traitée, ne serait-ce que sous forme d'état des lieux détaillé.

Les réunions ont permis d'évoquer la place de notre journal « Vie Nouvelle », dans la bataille des idées. Le journal est très apprécié. Toutes les USR n'ont pas de dispositif d'animation, de suivi de la diffusion. Voilà certainement un axe de travail pour l'avenir, pour compléter les collectifs de direction des USR.

Bien que le questionnement des USR ait été organisé sur les questions qui touchent à notre vie syndicale, à notre organisation, il ne s'est pas fait en dehors de l'actualité sociale et économique qui

percute notre quotidien. Le montant des pensions, le pouvoir d'achat en lien avec la fiscalité a constitué le « gros » de l'activité de nos USR, avec notamment la campagne de pétitions de ces dernières semaines. Les questions qui concernent la santé, l'autonomie, sont parmi les priorités revendicatives des USR, des sections. Il y a là, un gisement revendicatif certain, avec des déclinaisons possibles dans les territoires. En effet, une des difficultés pour nos USR relèvent de leur capacité à impulser et à coordonner des revendications locales. L'activité autour des CODERPA y contribue, mais cela reste souvent, une intervention de « spécialiste ».

Fallait-il faire ce tour de France ? Indéniablement : « OUI » ! C'était ambitieux, le doute a parfois existé. Cela correspondait à une attente des USR. La liberté de parole, les échanges contradictoires ont mis en évidence une CGT retraité à l'aise dans ses baskets, au clair sur sa démarche.

Nous nous situons à l'inverse d'un syndicalisme pépère et pantouflard. Nous affichons des ambitions pour organiser un plus grand nombre de retraités dans la CGT. Les conditions sont dorénavant réunies pour marquer de nouvelles étapes dans le développement de l'UCR, de ses organisations.

Comme le proposait Yannick MALENFANT au CCN des 11 et 12 février dernier « si nous avons à créer la CGT, face au salariat d'aujourd'hui, de quelles structures, de quelles organisations, aurions-nous besoin ? Cette question n'est-elle pas transposable à l'UCR ?

Les Forums

Pour être précis : 684 participants pour 7 forums

- Le syndicalisme retraité en Europe, à Montreuil
- Vie Nouvelle, à Nancy
- Structures à Marseille
- Les revendications des retraités à Lyon
- Le monde associatif à Rennes
- Le syndicalisme spécifique, place et rôle des retraités dans la CGT à Bordeaux
- LSR à Lille.

L'Europe et le syndicalisme retraité

Outre notre action au sein de la FERPA, et l'initiative citoyenne, nous avons eu un échange autour de 3 questions fondamentales :

- Pourquoi cette Europe-là ?
- Comment et où intervenir pour changer la donne et la faire évoluer ?
- Quel syndicalisme construire pour y parvenir ?

Ce forum a montré la nécessité de mener partout le débat sur la question européenne, et l'action de la CGT au sein de la CES et de la FERPA.

Nous pourrions, si le Congrès en était d'accord, organiser des journées d'étude décentralisée sur cette question. De plus, il nous semble nécessaire de mettre en place une formation en direction de nos dirigeants.

Le forum a confirmé la nécessité de continuer la bataille engagée par la FERPA autour de l'ICE sur l'aide à l'autonomie.

Demain soir, nous aurons l'occasion d'échanger sur quelles revendications, quelles convergences et solidarité possibles en Europe, dans un cadre intergénérationnel ? Frédéric IMBRECHT, membre de la direction confédérale en charge de ces questions et Bruno CONSTANTINI, secrétaire général de la FERPA, animeront notre table ronde sur le sujet.

Le forum sur la place et le rôle des retraités dans la CGT était le 1^{er} forum. Il a été riche en terme d'interventions.

Les intervenants ont réaffirmé la place et le rôle du syndicalisme spécifique retraité. Trois UD et Comités Régionaux étaient présents et sont intervenus.

Une question et pas des moindres est revenue à plusieurs reprises dans le débat : la représentativité dans la confédération. Mais j'y reviendrai plus tard.

Les expériences de travail actifs/retraités ont été mises en avant, des limites et insuffisances pointées.

L'activité territoriale et de proximité, la place des multi-pros, ont été valorisés par les intervenants, sans négliger l'apport des sections professionnelles en territoire. Ce type de débat, nous semble-t-il, doit être poursuivi aussi bien dans les professions que dans les territoires, en lien avec les actifs.

Débats sans tabous, sans préjugés, mais fraternels. Ne sommes-nous pas, toutes et tous, dans la même organisation, la CGT ?

Il sera nécessaire pour mener un débat sur les mêmes bases d'avoir des repères historiques communs.

Un état des lieux commun et partagé.

Pour se faire, je propose que la future direction édite et publie rapidement un document en ce sens. Le CCN a mis en place en février, avec comme responsable Philippe LATTAUD, une commission chargée de la mise en œuvre de la résolution votée au 50^{ème} Congrès confédéral de Toulouse.

Le 50^{ème} Congrès mandate la Direction confédérale pour soumettre à l'ensemble des syndicats les modifications statutaires concernant le taux de cotisation et les règles de représentation des syndiqués retraités. Le Congrès invite par avance l'ensemble des syndicats et les sections de retraités à s'impliquer dans la réflexion collective à venir en vue des modifications statutaires pour le 51^{ème} Congrès.

Je cite l'intégralité du rappel fait par Philippe LATTAUD au CCN de février 2014 et de la note qui a suivi :

« Pour mémoire seul le passage au 1% de la cotisation des retraités avait été mis à l'ordre du jour du 50^{ème} Congrès suite aux avancées en la matière décidée par le Congrès de l'UCR et mis en œuvre par nos organisations de retraités.

La direction confédérale n'avait alors pas jugé opportun de modifier la représentativité pour deux raisons :

1. Il n'y a pas de lien mécanique, ni même politique, entre le montant de la cotisation et le nombre de voix,
2. Une telle décision ne peut être prise sans débat approfondi et maturation compte tenu des impacts possibles dans la vie démocratique de nos organisations.

Comme vous le savez, cette décision n'a pas été comprise par le Congrès d'où le retrait de cette question et le vote de cette résolution proposée par Bernard THIBAULT.

Concernant le passage au 1% de la cotisation, cette question ne devrait pas poser de problème particulier compte tenu des avancées en la matière. C'est bien sûr la question de la représentativité des syndiqués retraités qu'il nous faut travailler.

Cela pose la question de la légitimité de leur vote au Congrès confédéral de la CGT. Nous sommes, il faut le rappeler, sur un usage historique qui peut être ré-interrogé au regard de l'importance du poids politique des retraités dans la société et pas seulement pour des raisons quantitatives.

Il y a également la place que la CGT a choisi de donner au syndicalisme retraité avec une place et une organisation spécifique.

Aussi, considérer nos syndiqués retraités comme votant à part entière est une aspiration qui s'est fortement exprimée au 50^{ème} Congrès.

Pour autant, comme je l'ai indiqué, cette question n'a pas les mêmes impacts suivant les secteurs professionnels, les territoires, en fonction des réalités historiques du point de vue implantation et pyramide des âges.

C'est pourquoi nous vous proposons de créer les conditions de la réflexion collective bien en amont du 51^{ème} Congrès.

Ce débat ne peut-il pas être aussi l'occasion de mettre un projecteur sur l'enjeu de la syndicalisation des salariés retraités et sur l'action syndicale des retraités.

Pour cela, une commission de travail du CCN a été mise en place et adoptée à l'unanimité. Elle est composée de dix camarades et a une double mission :

1. Organiser la réflexion collective,
2. Proposer, à l'issue de cette réflexion, des modifications statutaires qui seront soumises à la Direction confédérale en vue de leur mise à l'ordre du jour du 51^{ème} Congrès confédéral ». Fin de citation.

Pour ma part, je pense nécessaire de clarifier ma position puisqu'un certain nombre de Camarades semble dubitatif ou pour le moins interrogatifs sur ma volonté, ou la volonté de la direction sortante de l'UCR de porter cette question.

Je suis favorable au vote des retraités, plein et entier. En clair : une femme ou un homme syndiqué = une voix.

Pour autant, dire cela ou affirmer cela, même en étant Secrétaire général sortant ne suffira pas. Il faudra échanger, débattre, convaincre si nécessaire ceux et celles qui ont un avis différent dans la CGT.

Ecouter les arguments des uns et des autres, proposer puis décider tous ensemble. C'est le rôle de la commission. La résolution nous invite toutes et tous à participer à la réflexion collective. Nous avons un rendez-vous commun, le 51^{ème} Congrès de la Confédération CGT.

Mais, évitons un écueil, celui de l'affrontement.

Notre adversaire n'est pas dans la CGT, mais en dehors. C'est le capital, le patronat. Faisons en sorte que ce débat nous renforce. Montrons-leurs, notre unité actifs/retraités. Montrons-leurs que la CGT avance sur ses deux jambes, le professionnel et l'interprofessionnel ; que nous avons en nos gènes la culture du débat, de la décision collective et intergénérationnelle ; que nous sommes une et indivisible, que nous sommes La Confédération Générale du Travail.

Autre forum, celui de Lyon sur les revendications des retraités

148 participants

Beaucoup d'interventions ont porté sur les revendications qui naissent sur les lieux de vie.

Une question forte est venue autour des complémentaires-santé et les conséquences de l'accord national interprofessionnel de janvier 2013 (ANI).

Les questions de santé, fiscalité des retraités, du transport urbain et rural, des services publics, sont venues et ce forum sera utile pour nous pour élaborer nos futurs cahiers revendicatifs en territoire mais aussi professionnels.

Une demande forte s'est exprimée : le besoin de formation de nos militants en responsabilité sur les questions d'organisation, de politique financière, etc...

Là aussi, la future direction qui sera élue devra analyser plus finement les sujets et faire des propositions d'actions en la matière.

Par ailleurs, nous auront besoin de revisiter nos repères revendicatifs. Six contributions relevant des repères revendicatifs nous sont parvenus en même temps que les amendements.

Le forum de Marseille, sur les structures, en lien avec notre activité revendicative professionnelle et territoriale a permis un débat de qualité et d'écoute. Je vous livre texto, la note de Jacqueline LAPOUMEROULIE de la commission animation des débats :

Dans les différentes interventions,

Ce qui semble acquis, c'est l'enjeu des défis auxquels nous sommes confrontés : Avoir l'ambition de s'adresser aux 16 millions de retraités, stopper notre érosion et progresser en adhérents. La continuité

syndicale est à la fois l'affaire des actifs dans la connaissance des retraitables avant qu'ils ne partent, et des retraités pour les inciter à la continuité « militante ». Il semble que les craintes de certains adhérents des UFR de voir disparaître la structure du syndicalisme professionnel régressent.

Ce qui est à approfondir : faire le bilan des expériences du syndicalisme en territoires, en sachant qu'il n'y a pas de modèle à plaquer sur chaque réalité, inciter à faire des avancées tout en mesurant l'urgence de le faire et de mettre en place des dispositifs à partir de nos forces actuelles pour être le plus opératif possible et se poser les bonnes questions. Le territoire devient-il le champ de réalité prioritaire du syndicalisme retraité ? Apporter des réponses en envisageant des « bougés » s'il le faut et aller le plus loin possible dans ce débat au Congrès.

La conclusion de Jacqueline pointe bien, un des enjeux du Congrès.

Les trois autres forums peuvent où ont pu paraître de moindre importance aux yeux de certains Camarades, mais ils ont réuni à eux 3, 220 Camarades.

Tout d'abord : **Vie Nouvelle à Nancy**

Permettez-moi avant d'aborder notre magazine, de vous livrer une information concernant notre journal La Vie Ouvrière. Vous le savez peut-être, notre journal connaît des difficultés financières. La Direction confédérale, le CCN ont débattu de la situation, le nombre d'abonnés régressent, 24 000 abonnés en ce début d'année.

Une souscription a été lancée par la CGT. Elle a réuni près de 400 000 €. C'est important, mais pas à la hauteur de l'objectif fixé, à savoir : 1€ par adhérents soit 700 000€ espérés.

L'ensemble des organisations de retraités ont contribué par leur solidarité financière à la hauteur de 28 000 €, je me suis permis de faire le calcul avec l'état fourni par la Confédération. Le CCN a décidé de faire un nouveau point en Mai. J'invite nos organisations, en collaboration avec leurs Unions départementales ou Fédérations, à débattre sur l'engagement nécessaire sur le long terme pour que notre entreprise de presse ait les moyens de ses ambitions.

Revenons à Vie Nouvelle. La qualité du magazine a été confirmée, mais il y a besoin de faire un effort pour replacer Vie Nouvelle au cœur de l'activité de nos sections.

Une remarque pertinente d'un intervenant, je cite : « la CGT n'est pas immunisée contre les idées dominantes et nous avons beaucoup à travailler sur l'utilisation de Vie Nouvelle dans la bataille des idées ». Autre préoccupation « accorder plus de pages la vie de nos organisations », « faire mieux connaître notre magazine », « besoin de redimensionner et repositionner Vie Nouvelle dans l'activité de l'UCR et de ses organisations ».

Je vous propose :

1. De donner mandat à la Direction qui sera élue, au Comité de rédaction de Vie Nouvelle, de faire des propositions en la matière,
2. De reconduire en 2015 la rencontre des diffuseurs de Vie Nouvelle à Montreuil.

Je me permets de vous signaler une bonne nouvelle, tout du moins appréciée comme telle.

Question (enquête HARRIS-CGT) : Voici les différents outils de communication interne de la CGT en direction des adhérents. Pour chacun d'eux, indiquez si vous le connaissez et l'utilisez ?

71 % des répondants connaissent et utilisent Vie Nouvelle (40 % de ceux-ci y ont recours et l'utilisent souvent et 20 % connaissent le magazine et l'utilisent de temps en temps)

3^{ème} résultat derrière « Ensemble » et les tracts ou affiches CGT, devant le site CGT, la NVO, Options, le site NVO et le Peuple.

74 % des adhérents qui ont répondu ont plus de 60 ans, 77 % ont plus de 20 ans d'ancienneté à la CGT, 74 % sont agents de maîtrise, 81 % sont élus ou mandatés.

Avez-vous le sentiment que chacun des moyens d'information suivant vous informe : très bien, assez bien, assez mal ou très mal ?

Pour Vie Nouvelle : Très bien = 44 %, assez bien = 44 %, plaçant pour cette question, Vie Nouvelle devant Ensemble, la NVO et Options.

Le forum sur LSR a rassemblé à Lille 100 participants

Rappelons-nous, la création de Loisirs Solidarité Retraités est une décision de la CGT en 1981. C'est un outil dont c'est doté la CGT, dans un contexte social et politique particulier, la 5^{ème} semaine de congés payés, la réduction du temps de travail, les Lois Auroux et surtout la retraite à 60 ans :

C'est pour répondre aux besoins culturels et de solidarités des retraités, que l'UCR et la CGT créent une fédération des associations de loisirs et solidarité des retraités, sous le régime de la loi de 1901. Il ne s'agit pas pour la CGT de concurrencer les comités d'entreprise existants, ou les œuvres sociales, mais d'apporter un plus aux retraités, de proposer une autre action et d'éviter que ceux-ci se dirigent quand ils en ont les moyens, vers le secteur marchand.

LSR n'est ni un syndicat bis, ni un club du 3^{ème} âge.

LSR est un outil qui permet de rompre l'isolement, qui tisse du lien social.

Les retraités, dont les plus fragiles financièrement, ont droit à la culture, aux loisirs, à l'accès au sport, aux vacances, au même titre que la santé, les services publics, etc...

Chacun dans notre champ respectif, nous devons unir nos efforts pour renforcer l'action de LSR.

L'UCR et ses organisations ne peuvent être indifférents à la bonne santé de LSR.

Comment travailler mieux ensemble, en respectant les modes de fonctionnement différents ?

Comment engager des actions communes et convergentes ?

Comment renforcer en adhérents LSR et l'UCR-CGT ?

Ces questions et d'autres qui se sont posées à ce forum devront être abordées lors de nos futures réunions de direction à tous les niveaux.

Un groupe de travail commun bureau UCR/bureau de la fédération LSR travaille depuis plusieurs mois à des propositions communes à nos organisations. Ces travaux devront trouver leur prolongement dans les professions et les territoires.

Je pense qu'en répondant favorablement à cet échange, à ce besoin, LSR peut être, à sa place dans son champ de compétences, facteur de continuité syndicale et par la même de renforcement du syndicalisme retraité.

Enfin, pour conclure ce tour des forums, j'en viens à celui de Rennes, sur le monde associatif et les relations avec les organisations CGT de retraités.

Une question se posait à nous à l'ouverture de ce forum. Est-il possible d'organiser des débats, de confronter nos idées (sous-entendu avec les associations), sans perdre notre identité ?

Autre question : Pourquoi les retraités, y compris les retraités CGT se retrouvent plus facilement dans les associations plutôt que dans le syndicat ?

Les deux questions partent du constat de la place et du rôle joué par les associations et par le nombre d'adhérents de certaines au niveau national, à un moment où le pouvoir politique, comme le patronat, s'appuient sur celles-ci et les mettent en avant.

Les retraités CGT qui participent à la vie de certaines associations ouvrent un champ de syndicalisation possible.

Des associations de retraités professionnelles de retraités existent. Exemple les cheminots, à la Poste ou Télécom, à la Sécurité Sociale, dans la santé ou les services publics. Est-il possible de faire converger nos revendications sur le pouvoir d'achat, ou l'accès aux services publics par exemple ?

Est-ce que le fait de côtoyer certaines associations dans les CODERPA, ou encore au CNRPA, peut aider à faire partager nos analyses, nos revendications ?

Je reprendrai l'intervention du Secrétaire général de l'UD d'Ille et Vilaine présent à ce forum : « *le rapport aux associations n'intéresse pas que les retraités, ce débat percute aussi les actifs* ».

Que fait-on qu'en l'UNRPA, Solidaires nous écrit après leur Congrès et nous font part de leur plateforme revendicative sur le pouvoir d'achat et le nécessaire financement par la Sécurité Sociale de la future loi sur l'autonomie.

On laisse ou on se rencontre et on construit ensemble, et avec d'autres, une action revendicative, comme par exemple le 3 juin à Paris ?

CONCLUSION

Nous allons avoir en débat pendant ce Congrès, toutes ces questions.

Un document d'orientation a été soumis au débat. Il est celui de la direction sortante. C'est un texte dit « martyr ».

Vos contributions, vos amendements, l'ont fait évoluer.

Mardi et jeudi, vous aurez un texte modifié. C'est le fruit de votre travail, de votre implication.

Je tiens, au nom de la direction sortante à vous remercier pour la qualité du travail fourni.

Pendant ce Congrès, nous allons décider ensemble de notre feuille de route, nous allons l'écrire ensemble et nous allons la mettre en œuvre ensemble.

Je me permets une citation de Simone de Beauvoir :

« Le présent n'est pas un passé en puissance, il est le moment du choix, de l'action ».

Mes camarades, ce 10^{ème} Congrès est le vôtre. Faites-en bon usage !

Merci de votre écoute.

Vive le 10^{ème} Congrès

Vive l'UCR CGT

Vive la CGT.